REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

NOR: AGRP0816283A

ARRÊTE DU 8 JUILLET 2008

Portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et D. 611-5;

Vu le décret n°2008-615 du 26 juin 2008 relatif à la composition de la commission technique spécialisée du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1er

Sont nommés membres de la commission nationale technique prévue à l'article D. 611-4 :

- 1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :
- Monsieur Philippe MANGIN, Président de Coop de France,
- Monsieur Jean-René BUISSON, Président de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA).
- 2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :
- a) en qualité de représentants des établissements mentionnés à l'article R. 621-1 :
- Monsieur Yves BERGER, Directeur de l'Office de l'élevage,
- Monsieur Paul LUU, Directeur de l'ODEADOM,
- Madame Cécile FUGAZZA, Sous-directrice de la filière fruits et légumes de VINIFLHOR.
- b) en qualité de représentant de la coopération agricole :
- Monsieur Yves LE MORVAN, Directeur de Coop de France.
- c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs de la filière des fruits et légumes :
- Monsieur Denis ONFROY de la Fédération Nationale des Producteurs de Légumes (FNPL),
- Monsieur Pierre DIOT de la Fédération Nationale des Producteurs de Légumes (FNPL),
- Monsieur Yvon SARRAUTE de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF),

- Monsieur Guillaume SEGUIN de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF),
- Monsieur Jean-Michel DELANNOY, Président de la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP).
- d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :
- Monsieur Jean-Pierre DUCLOS, Président de la section des éleveurs en association de la Fédération Nationale Bovine (FNB),
- Monsieur Jeff TREBAOL, Vice-Président de la Fédération Nationale Porcine (FNP),
- Monsieur Guy MERIEAU de Coop de France.
- e) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs de la filière viti-vinicole :
- Monsieur Christian PALY, Président de la Confédération Nationale des Appellations d'Origine Contrôlée (CNAOC),
- Monsieur Sylvain DELAUNOIS, secrétaire général de la Confédération des coopératives vinicoles de France (CCVF).

ARTICLE 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche